

# Le collectif dans l'installation

**levier de  
la transition  
agro-écologique**



Lycée agricole de Tulle – Naves  
15 décembre 2021



Nouvelle-Aquitaine  
Initiatives Pour une Agriculture  
Citoyenne et Territoriale

Les femmes sont bien présentes dans ce recueil de pratiques. Cependant, pour ne pas en surcharger la lecture, nous avons fait le choix de ne pas féminiser l'ensemble du document. Il est entendu que nous utilisons les mots « paysans » pour « paysannes et paysans », « agriculteurs » pour « agricultrices et agriculteurs », « porteurs de projet » pour « porteuses et porteurs de projet », etc.

Directeur de la publication : Didier Lorioux

Coordination : Virginie Moulia-Pelat, [reseau@inpactna.org](mailto:reseau@inpactna.org)

Rédaction : salarié.e.s du réseau d'InPACT Nouvelle-Aquitaine, Didier Lorioux, Dominique Lataste, Mathieu Lersteau

Photos : réseau InPACT, Jäger Photos (p 30)

Conception et réalisation graphique : Étienne Pouvreau, [www.etiennepouvreau.fr](http://www.etiennepouvreau.fr)

Illustration : Aurore Livernet

Impression : La Chaîne graphique

Date de publication : novembre 2021

Avec le concours financier de :



# Le collectif dans l'installation

levier de  
la transition  
agro-écologique



# Sommaire

- 5 Édito
- 6 Un évènement régional sur l'installation en collectif
- 8 Présentation des partenaires
- 18 Ils viennent témoigner...
- 20 Transmettre, s'installer, restructurer les fermes... Points de repère pour la réflexion
- 24 Travailler en collectif: les clefs de la réussite
- 26 Le collectif, matériel et immatériel – Aide à la transition agroécologique?
- 30 Témoignage: La SCOP, une solution pour s'installer et transmettre en agriculture?
- 34 Ressources

# Édito

Un projet d'installation n'est pas un parcours linéaire. Que l'installation soit progressive ou rapide, hors cadre familial (HCF) ou familiale, que le projet soit individuel ou collectif, devenir paysan-ne et vivre de son activité prend du temps. Cela demande en outre d'acquérir des compétences et connaissances avant, pendant, et après l'installation.

**Le métier d'agriculteur attire aujourd'hui de nombreuses personnes, jeunes et moins jeunes, avec des profils nouveaux.** Ainsi, le nombre de reprises d'exploitations dans le cadre familial est en baisse constante alors que les candidat-e-s à l'installation désignés NIMA (Non issu du milieu agricole) ou HCF progressent et représentent aujourd'hui près de 51 % des installations en Nouvelle-Aquitaine<sup>1</sup>. **Ceci nous pousse, nous réseau InPACT, à nous réinventer, à nous ajuster, à mettre en place des dispositifs innovants** répondants aux besoins et envies de chacun, et à faire des ponts entre les différents acteurs.

**À l'heure d'un changement massif de générations au sein de la population agricole, il faut faciliter l'accès au métier.** Ces futurs-es

paysan-ne-s sont en recherche d'un accompagnement en phase avec leurs projets en termes de valeurs, de culture, de compétences et de références. Ils cherchent également des interlocuteur-trice-s en capacité de « mettre en réseau » pour apporter des réponses et du lien à toutes les étapes du parcours et au-delà. **Le réseau InPACT rencontre et accompagne tous les jours ces hommes et ces femmes qui mènent à bien des projets innovants.**

**Les associations de notre réseau bénéficient d'une forte expérience dans l'accompagnement à l'installation et à la transmission** puisque pour certaines, elles travaillent depuis plus de 25 ans à l'installation de nouveaux paysans-nes, aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de l'Homme. **Chacune de ces structures dispose de compétences spécifiques et répond à des besoins différents selon le territoire qu'elle couvre.** Leurs approches consistent à s'inspirer des demandes du terrain issues de leurs adhérent-e-s qui sont dans une démarche de progrès afin de développer des accompagnements « à la carte ». Cette offre de services permet de toucher de nouveaux agriculteur-trice-s et ainsi progressivement de participer à une évolution générale des pratiques agricoles.

L'urgence climatique ne peut plus attendre. **La transition agroécologique que nous défendons depuis plusieurs années déjà doit être véritablement enclenchée et accompagnée sur le terrain via notamment des dispositifs d'accompagnement à l'installation et à la transmission adaptés à cette nouvelle génération de paysans-nes.** Le renouvellement des actifs agricoles relève d'une politique agricole générale à laquelle le réseau InPACT participe et souhaite davantage encore contribuer.

*Didier Lориoux  
Co-président d'InPACT Nouvelle-Aquitaine*



<sup>1</sup> L'Observatoire régional Installation Transmission 2018

# Un évènement régional sur l'installation en collectif

## Pourquoi traiter le sujet de l'installation et du collectif?

Les cinq prochaines années vont être décisives en matière d'installation et de transmission. D'une part, 25 % des agriculteur·trice·s de la région ont aujourd'hui plus de 57 ans<sup>1</sup>. D'autre part, les transmissions des fermes dans le cadre familial ne permettent plus d'assurer le renouvellement des générations : nous en sommes aujourd'hui en Nouvelle-Aquitaine à un ratio d'à peu près une installation pour deux cessations. À mesure que ce déclin a lieu, le paysage agricole continue de se transformer : la superficie moyenne par exploitant ne cesse de progresser, conduisant à une concentration croissante de l'activité agricole.

Dans le même temps de plus en plus d'installations s'opèrent hors cadre familial, souvent sur des surfaces relativement petites. Dans ce contexte, l'accès au foncier reste très difficile pour la plupart d'entre eux. Pourtant le modèle que défendent ces porteur·se·s de projet répond à une demande sociale forte dans un contexte de changement climatique menaçant. Ces futur·e·s paysan·ne·s au désir de produire autrement sont nombreux. Nous assistons ainsi au passage d'une agriculture de « modèle » vers une agriculture de « projet ».

Créer une activité professionnelle en milieu rural, devenir paysan, ou transmettre son exploitation nécessite un accompagnement extérieur. Que l'on soit en phase de création

ou de transmission d'une activité, il faut faire mûrir son projet pour l'articuler au mieux avec ses besoins financiers, techniques, sociaux, familiaux. La problématique du renouvellement des générations est aujourd'hui médiatisée et semble enfin avoir été identifiée comme un enjeu majeur dans le monde agricole.

Dominique Lataste<sup>2</sup>, Brigitte Chizelle<sup>3</sup> et Delphine Guilhot<sup>4</sup>, collaborent depuis plusieurs années à la conception et à l'animation de formations préparant les agriculteurs à transmettre leur ferme et les porteurs de projet à s'installer. Ils constatent que de plus en plus de personnes souhaitent s'installer collectivement en agriculture. Ces porteurs de projet ne souhaitent pas s'installer en individuel ou intégrer un GAEC existant, ils tiennent à créer leur propre système. Parmi ces groupes en projet, assez peu arrivent jusqu'à l'installation effective (1 groupe sur 4 en moyenne d'après les animateurs du réseau de l'ARDEAR de Rhône-Alpes). Une revue de la littérature consacrée à l'entrepreneuriat montre que l'aspect collectif nécessite d'être exploré en menant une réflexion sur l'équipe et le projet, les deux étant en interaction (Levy-Tadjine et Paturel, 2008 ; Ben Hafaiedh-Dridi, 2011 ; Condor et Chabaud, 2011). Pour accompagner de tels projets, il faut aussi tenir compte des aspects spécifiques inhérents à l'installation en agriculture. Leur article « Projet d'installation collective "agri-rurale" et norme de groupe, une dynamique conflictuelle », publié en 2020 aux Presses de Sciences Po s'appuie sur trois études de cas. Ce travail de recherche étudie le temps où le collectif se construit et de quelle manière les projets individuels émergent et s'articulent. Si l'analyse de ces trois cas ne permet pas de statuer définitivement sur les étapes de développement d'une installation agri-rurale et sur les difficultés rencontrées, elle a le mérite de les esquisser. L'objectif de cette recherche est de mieux comprendre le développement des groupes en projet d'instal-



lation collective agri-rurale et d'identifier les difficultés inhérentes à chacune des étapes de ce développement.

L'incompréhension d'une partie de la profession agricole face au nouveau visage de l'agriculture est un frein. Le public des NIMA, HCF ou CF (cadre familial) faisant évoluer le modèle agricole de leurs parents n'est toujours ni compris ni pris en compte par une grande majorité des acteurs du développement agricole, ni dans leur profil, ni dans leurs aspirations, ni dans leurs besoins. De ce fait, il est nécessaire de prendre en compte les attentes de ce public et de repenser les modalités d'accompagnement encore trop souvent indexés sur un modèle devenu obsolète.

Le secteur agricole est aujourd'hui confronté à un double défi que nous devons relever simultanément: renouveler les générations et assurer une transition agroécologique rapide et profonde. Contribuer à l'information, la sensibilisation, et l'accompagnement des personnes et des groupes qui souhaitent s'installer et travailler collectivement nous semble essentiel.

- 1 L'Observatoire régional Installation Transmission 2018
- 2 Psychosociologue et formateur au cabinet Autrement dit, chargé d'enseignement à l'Université de Saint-Étienne.
- 3 Sociologue d'intervention et formatrice au cabinet Autrement dit.
- 4 Animatrice Installation/Transmission à l'ARDEAR de la Loire.

## PUBLIC VISÉ

- Porteurs de projet agricole intéressés par la dimension collective de l'installation
- Agriculteurs et agricultrices en production conventionnelle ou biologique
- Élus, décideurs et agents de développement
- Formateurs, enseignants et étudiants
- Opérateurs économiques du secteur agricole
- Toutes personnes ou associations intéressées

## LE COLLECTIF DANS L'INSTALLATION

## OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

- ▶ Faire prendre conscience aux professionnels de l'agriculture :
  - de l'intérêt de promouvoir et d'accompagner des porteurs de projet qui souhaitent travailler collectivement;
  - de l'impact et du rôle des structures accompagnatrices dans des installations collectives;
  - de l'impact des changements organisationnels et de pratiques sur la capacité d'un agriculteur à transmettre sa ferme.
- ▶ Faire valoir la faisabilité technique, économique et humaine des installations en collectif comme une des pistes de solutions pour revaloriser l'attractivité du métier, proposer un équilibre professionnel, et ainsi renouveler les générations.
- ▶ Créer des synergies entre tous les acteurs intervenant dans l'accompagnement des porteurs de projet et des agriculteurs déjà installés qui souhaitent s'associer ou travailler plus collectivement.
- ▶ Communiquer sur de nouvelles formes d'installation, de paysans aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de l'Homme.
- ▶ Démontrer l'intérêt des expériences et échanges collectifs dans l'évolution des pratiques pour retrouver une autonomie financière et décisionnelle.

## PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 9 h 00 **Accueil**
- 9 h 30 **Introduction et conférence**  
*Dominique Lataste*
- 10 h 15 **Ateliers**  
3 ateliers au choix :
  - Je cherche à m'associer  
*Speed dating, ADEAR Limousin*
  - Comment travailler en collectif?  
*AFIPAR*
  - S'installer individuellement mais travailler collectivement  
*Fédération des CIVAM en Limousin*
- 12 h 00 **Restitution des ateliers**
- 12 h 30 **Déjeuner**
- 14 h 00 **Table ronde - Témoignages**
  - GAEC des 5 sens
  - Ferme du Moulin de Rousset
  - La Coopérative de Bêletre
- 16 h 00 **Conférence de clôture**  
*Dominique Lataste*
- 17 h 00 **Clôture de la journée**

# Présentation des partenaires



## Le réseau InPACT Nouvelle-Aquitaine

Créé en 2005, InPACT Nouvelle-Aquitaine est un collectif de 10 associations dont l'objectif est le développement d'une agriculture citoyenne et territoriale. Ce réseau, composé de bénévoles et de salariés, accompagne au quotidien des initiatives de paysans, d'élus, et de citoyens. Il est au service de celles et ceux qui veulent construire une agriculture respectueuse des équilibres naturels, créatrice d'emplois, permettant aux paysans de vivre de leur métier. Une agriculture productrice d'une alimentation saine, locale, qui crée des campagnes vivantes!

La tête de réseau a une mission d'animation et de coordination des associations membres pour favoriser une inter-connaissance des acteurs, une efficacité et une cohérence d'action. Elle a aussi vocation à relayer et diffuser leurs pratiques et leurs projets afin d'essaimer et amplifier le développement d'une agriculture citoyenne et territoriale. Enfin, elle porte des actions de plaidoyer en faveur des valeurs et des objectifs qui rassemblent ses adhérents : la viabilité économique, l'autonomie des structures de production, le maintien du plus grand nombre d'agriculteurs sur le territoire, la maîtrise de la taille des exploitations, la limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires, le lien au sol, l'interdiction des OGM, le bien-être animal.

### Des compétences et des ambitions complémentaires

Chaque association développe ses actions et ses compétences propres. Elles travaillent autour de 4 axes complémentaires :

- informer, sensibiliser et accompagner dans le changement, via les échanges de pratiques et la formation des agriculteur·trice·s, des acteurs du territoire, et des décideur·euse·s et des citoyen·ne·s ;
- accompagner l'installation en agriculture, la diversification et la création d'activités en milieu rural ;
- favoriser l'évolution des pratiques vers des systèmes de production autonomes, économes, biologiques et paysans ;
- impulser la relocalisation des activités de transformation et de commercialisation.

D'autres acteurs participent, pour tout ou partie, à construire une agriculture citoyenne et territoriale. C'est en ce sens qu'InPACT souhaite tisser avec eux un lien plus fort. La gouvernance de l'association se constitue aujourd'hui de 5 collèges :

- collège 1 : associations et / ou collectifs régionaux Nouvelle-Aquitaine (têtes de réseaux)
- collège 2 : associations et / ou collectifs ne disposant pas d'une représentation régionale Nouvelle-Aquitaine siégeant au collège 1
- collège 3 : structures environnementales
- collège 4 : structures de consommateurs
- collège 5 : personnes physiques

Si vous souhaitez participer à notre réseau et en devenir membre, n'hésitez pas à nous contacter.



## UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DES ÉQUILIBRES NATURELS

Nous accompagnons une agriculture capable de préserver des écosystèmes sains, des sols fertiles et des paysages diversifiés.

## UNE AGRICULTURE LIÉE AUX ENJEUX DE SOCIÉTÉ

Nous souhaitons participer à replacer l'agriculture au cœur du projet de société pour produire une alimentation de qualité, favoriser les liens sociaux et la solidarité.

## UNE AGRICULTURE CRÉATRICE D'EMPLOI

Nous soutenons des modèles agricoles viables, créateurs d'emplois, permettant aux agriculteur-trice-s de vivre de leur métier et d'être autonome.

## UNE AGRICULTURE TERRITORIALE

En travaillant en partenariat avec les élu-es, citoyen-ne-s et acteur-trice-s ruraux, nous favorisons un dynamisme et un développement local des territoires.

## DES VALEURS COMMUNES

Transversalité  
Autonomie  
Équité  
Créativité et adaptation  
Partage et solidarité



# LE RÉSEAU InPACT Nouvelle-Aquitaine



**InPACT**  
Nouvelle-Aquitaine  
Initiatives Pour une Agriculture  
citoyenne et Territoriale

☎ 09 86 57 32 12  
✉ [reseau@inpactna.org](mailto:reseau@inpactna.org)  
🖱 [www.inpactna.org](http://www.inpactna.org)  
📘 [inpactnouvelleaquitaine](https://www.facebook.com/inpactnouvelleaquitaine)

Avec le concours financier de :

# LE RÉSEAU *InPACT* EN 2020

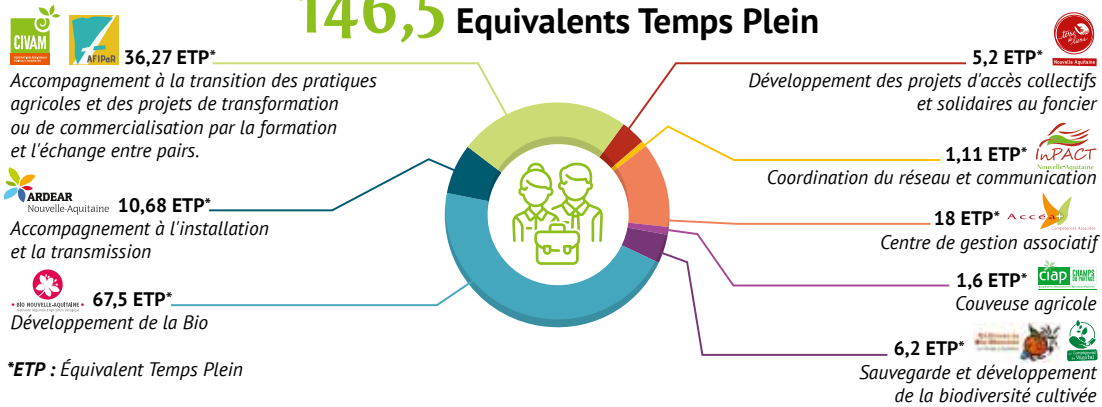
Nouvelle-Aquitaine  
Initiatives Pour une Agriculture  
Citoyenne et Territoriale

**10 associations ou réseaux**  
adhérents à InPACT Nouvelle-Aquitaine



**structures ou antennes locales**  
présentes sur l'ensemble des territoires de la Région

**146,5 Equivalents Temps Plein**



\*ETP : Équivalent Temps Plein

**771 945 heures**  
de formation stagiaires  
(VIVEA, OPCALIM, FDVA)

**7 913 078 €**  
de budget global

Un **soutien de la Région**  
Nouvelle-Aquitaine à hauteur  
de 45% du budget global.

**377 bénévoles** agriculteurs-trices  
ou issus de la société civile, responsables  
de l'administration de ces associations

**4 876 adhérents** à l'échelle  
du réseau portant les valeurs d'une agriculture  
citoyenne et territoriale

**1 large panel de bénéficiaires :**  
agriculteurs, porteurs de projets agricoles ou ruraux,  
opérateurs économiques, agents de développement,  
collectivités locales, enseignants et étudiants...

création : Sémaphore communication, Melle (79)

**Un réseau qui multiplie les formes et lieux d'actions pour :**

**Accompagner**  
la transition des modèles  
de production agricole

**Reconnecter**  
les citoyens et les agriculteurs

**Favoriser**  
l'installation et la transmission  
des fermes

**Être partenaire**  
de projet de territoire

**Accompagner**  
les projets individuels ou collectifs  
de transformation ou de commercialisation



# Adear Limousin



L'ADEAR Limousin est une association loi 1901, créée en 1991 à l'initiative de paysannes et de paysans défendant une agriculture plus respectueuse du travail et du rôle des paysans, des attentes de la société et de l'environnement. Pour ce faire, elle agit autour de 4 axes : s'installer, se former, transmettre, faire collectif.

Le territoire d'action de l'Adear Limousin se situe sur les 3 anciens départements du Limousin : la Corrèze, la Creuse, et la Haute-Vienne.

### S'installer

L'Adear Limousin est labellisée par la région Nouvelle-Aquitaine et l'État pour accompagner à l'installation agricole. Elle propose :

- les rendez vous de l'installation paysanne : pour mieux connaître le parcours à l'installation. C'est le moment où l'Adear rencontre les porteurs et porteuses de projet pour la première fois ;
- des ateliers collectifs pour tout connaître sur les aides à l'installation ;
- des accompagnements individuels allant jusqu'au prévisionnel économique et au dépôt du dossier de demande de Dotation jeune agriculteur.

### Se former

Organisme de formation, l'Adear propose tout types de formations tout au long de l'année :

- des formations techniques pour les paysan·nes et les porteurs et porteuses de projet qui souhaitent monter en compétences ;

- des formations entrepreneuriales : statuts / chiffrage, étude de marché, s'installer en GAEC, pour bien préparer son projet ;
- le Stage paysan créatif : 1 an de stage dans 1 à 3 fermes proches de son futur lieu d'installation et de l'accompagnement au montage du projet.

### Transmettre

La question de la transmission est tout aussi importante que celle de l'installation, pour bien la préparer l'Adear se dote de plusieurs outils :

- un diagnostic individuel à la transmission ;
- des formations pour anticiper la transmission de sa ferme ;
- la mise en ligne d'annonces foncières.

### Faire collectif

L'Adear a à cœur d'accompagner la mise en réseau et l'échange entre paysan·nes, porteuses de projet, acteurs du territoire... pour permettre un ancrage territorial et une bonne résilience. L'Adear anime plusieurs groupes :

- un groupe d'échanges techniques entre maraîchers ;
- un groupe d'échanges Laine ;
- un groupe d'échanges techniques entre pépiniéristes et arboriculteurs.

Elle développe aussi des actions partenariales sur les questions de l'installation, la transmission et l'agroécologie avec les collectivités territoriales et avec le réseau InPACT Limousin.

Pour plus d'information rendez vous sur : [www.adearlimousin.com](http://www.adearlimousin.com)

# Afipar

Créée en 1990, l'AFIPaR est une association régionale de formation et d'information qui œuvre pour le développement durable des territoires en accompagnant dans leurs projets les paysans et les ruraux.

Notre projet s'articule autour des objectifs suivants :

- donner une place à chacun ;
- développer l'autonomie des personnes et renforcer l'action citoyenne ;
- intégrer nos actions dans le développement des territoires ;
- favoriser la mise en réseau des acteurs locaux ;
- renforcer les solidarités.

Nous intervenons sur quatre champs d'action :

- favoriser la création d'activité économique ;
- accompagner le développement des circuits courts ;
- accompagner la création de filières locales ;
- accompagner les projets de territoire.

L'AFIPaR accompagne les porteurs-ses de projet qui souhaitent créer leur activité :

- au démarrage de votre réflexion pour vous présenter le cadre de la création d'entreprise, identifier vos attentes et définir votre projet ;
- à la construction de votre offre de service ;
- à la réalisation de votre étude de marché ;
- à la construction de votre budget prévisionnel, plan de financement et plan de trésorerie ;

- à la réflexion sur vos choix juridiques, fiscaux et sociaux ;
- à la mise en relation avec un réseau d'acteurs ruraux du territoire et des acteurs de la finance solidaire ;
- à faire le point après votre installation (1 an, 2 ans, ou 3 ans après).

L'AFIPaR est une association d'éducation populaire. Nous réfléchissons ensemble et essayons de vous faire penser à tout ce que vous auriez pu oublier dans votre réflexion mais nous ne faisons pas à votre place. Nous vous proposons de vous donner les capacités de faire vos propres choix pour votre projet.

En fait, quand la graine est là, on arrose et on apporte les petits plus pour que votre projet pousse !



# Terre de Liens Limousin

L'association s'est constituée en 2011 grâce à l'énergie de citoyens impliqués sur le territoire depuis plusieurs années. Elle met en place des actions pour sensibiliser à la préservation des terres agricoles et soutient des projets d'installation agricole, en partenariat avec diverses structures : communes, parcs naturels, entreprises, associations...

Nous entendons créer des espaces ouverts de débat sur l'avenir de la terre agricole et sa place dans notre société, et proposer des actions concrètes et participatives aux citoyens et aux collectivités pour permettre à des projets agricoles durables de voir le jour sur le territoire.

L'activité de l'association se décline en deux grands axes :

- favoriser la réflexion et la concertation sur l'accès au foncier agricole et sa préservation ;
- soutenir des projets agricoles de redynamisation de territoires ruraux et accompagner la préservation d'espaces agricoles périurbains.

Nos principales actions consistent à :

- accompagner des porteurs de projet (recherche de foncier, formation sur l'acquisition collective, rendez-vous individuels, etc.) ;
- mobiliser les citoyens (actions de sensibilisation, événements, bénévolat) ;
- accompagner des collectivités locales (mise en œuvre de PAT, préservation du foncier [acquisition de terres, installation agricole, conseils lors de révision de PLU...]).

Actuellement 7 fermes sont suivies par l'association en Limousin (30 en Nouvelle-Aquitaine)





# Fédération des CIVAM en Limousin

Depuis 1993, la Fédération des CIVAM en Limousin (Fédération des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) œuvre pour des campagnes limousines vivantes et solidaires. Cette association loi 1901 fédère des associations et des groupes d'agriculteurs qu'on appellera Groupes CIVAM.

Ces groupes mobilisent les habitants des zones rurales (agriculteurs, artisans, salariés, etc.) afin de promouvoir un développement durable et solidaire à travers la relocalisation de l'économie, la création de lien social et la diffusion de pratiques auprès des agriculteurs et du grand public.

C'est pour atteindre ces objectifs que la Fédération des CIVAM en Limousin met en œuvre des actions autour de l'accompagnement des projets collectifs et individuels, de la production de connaissances, de l'expérimentation et de la formation des acteurs agricoles, de la sensibilisation et de l'information du grand public, et cela en cohérence avec les valeurs d'une agriculture respectueuse de l'environnement, viable économiquement et socialement.

Les CIVAM prônent une agriculture proche des hommes, des territoires et de la nature. Ils développent des systèmes de production qui s'appuient sur les principes de l'agro-écologie. Si l'efficacité environnementale, économique et sociale de ces systèmes a été maintes fois prouvée, les CIVAM n'ont pour autant pas de

modèle nouveau « clé en mains » à proposer mais une démarche permettant à chacun de trouver sa solution au sein d'un collectif.

Aucune technique n'étant vertueuse en soi, les CIVAM considèrent que les modes de production et d'organisation doivent être concomitants d'une perspective politique qui garantit la préservation des biens communs et le partage des ressources et des productions.



# Lycée Agricole de Naves

Le Lycée Edgard Pisani de Tulle-Naves a ouvert ses portes en 1969. Au service de 550 apprenants en formation initiale, en apprentissage et en formation continue, l'établissement veille en permanence à améliorer la qualité de son accueil et de ses enseignements, et à les mettre au service de la réussite scolaire, sociale et professionnelle de ses apprenants.

Il a pour pôles de compétences : l'agriculture biologique (AB), les productions animales (PA), le cheval, les services à la personne et la remédiation.

Il est composé de 3 centres constitutifs :

- un lycée d'enseignement général, technologique et professionnel agricole, dispensant des formations dans le domaine de ses pôles de compétences, et en filière générale, technologique et professionnelle, de la 3<sup>e</sup> à la licence professionnelle ;
- un Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) qui développe des formations ouvertes aux territoires, en s'impliquant dans le développement local, en particulier d'aide à l'installation, et l'animation du territoire ;
- une exploitation agricole, entièrement convertie à l'agriculture biologique.

Le site accueille aussi une annexe du Centre départemental de formation des apprentis agricoles de la Corrèze (CDFAA 19), qui dispense des formations dans les filières Cheval et Productions animales dans l'établissement.

Dès 1999, l'établissement est précurseur en matière d'agriculture biologique. En effet, il convertit 75 ha et un troupeau de bovins de race limousine, visant à démystifier l'agriculture biologique et à montrer qu'elle peut être un système autonome et économe valorisateur d'espaces herbagers.

Fort de cette expérience, et encouragée par les politiques publiques, l'intégralité du troupeau est converti en 2009 à l'agriculture biologique, ce qui représente aujourd'hui 200 UGB (Unité de gros bétail) pour une superficie de 220 ha.



**EPLFPA Edgard PISANI de TULLE - NAVES**  
Lycée – Apprentissage – CFPPA – Exploitation Agricole

# Cabinet Autrement-dit

Créé au début des années 2000, l'organisme de formation Autrement-dit, c'est chaque année plus de 500 stagiaires formés en France.

Nous œuvrons depuis près de 20 ans au service de l'humain dans différents secteurs dont l'agriculture par le biais :

- d'études-action qui permettent d'associer des acteurs autour d'une problématique pour mieux comprendre les phénomènes et amorcer des changements;
- d'actions de sensibilisation (conférences participatives, débat mouvant, théâtre forum...) qui favorisent l'ouverture d'esprit, le renouvellement des regards;
- de formations et d'accompagnement qui permettent de donner du sens aux situations vécues, de développer ses compétences et de faire avancer les projets.

Travailler en équipe sur la durée (entre personnes ou entre structures) devient un enjeu majeur pour le maintien et le développement d'une agriculture innovante. Pourtant travailler ensemble va rarement de soi et la durabilité des systèmes requiert de solides compétences... Nous proposons plusieurs formations sur le collectif : Construire un collectif durable, Fortifier notre collectif, Prendre des décisions vraiment ensemble, Demain, je m'associe, Bien vivre notre collectif, Médiation dans les collectifs, etc.

La diminution du nombre de fermes est un peu partout souvent jugée préoccupante... Pourtant, bon nombre d'agriculteurs souhaitent

transmettre (hors ou dans le cadre familial) et des jeunes cherchent à s'installer... Nous proposons également un certain nombre de formations abordant les aspects humains de ces questions.

Le Cabinet Autrement-dit travaille de longue date avec le réseau InPACT et ses membres, à travers l'organisation de formation à destination des salariés ou des adhérents, des conférences ou encore la participation à nos journées de travail.





# Ils viennent témoigner..



## GAEC des Prés verts

Chrysole Dupont et Joris Mertens sont associés, et produisent des fromages et des produits frais au lait de vache, à Saint-Méxant, en Corrèze. Joris s'est installé en avril 2017 en reprenant la ferme de son père. Il a décidé de se lancer dans la transformation de fromages affinés. La ferme s'est convertie à l'agriculture biologique en 2019.

Ils élèvent 35 vaches sur une ferme très herbagère, où les animaux pâturent au maximum 10 mois de l'année, de mi-février à mi-décembre. La qualité de vie de leurs animaux permet d'avoir une qualité fromagère sur une plus grande partie de l'année.



## Ferme coopérative de Belêtre

La Coopérative paysanne de Belêtre est une SCOP\* fondée et cogérée par cinq associés qui exercent leur activité agricole sur une ferme de 19 ha au lieu-dit Belêtre à Dolus-le-Sec (Indre-et-Loire). Les activités principales sont le maraîchage, la production céréalière et la boulangerie paysanne. Le tout en bio et avec une volonté de partage, d'ouverture et de participation à un mouvement plus large de transformation sociale.

3 ha sont consacrés à la production maraîchère. L'intégralité de la production est destinée aux adhérents de l'AMAP.

La Coopérative paysanne de Belêtre cultive une quinzaine d'hectares de céréales (froment, seigle, petit épeautre et sarrasin). Elle utilise des variétés anciennes sélectionnées directement par les paysans. La production est intégralement transformée à la ferme en farine et en pain. Les céréales sont moulues sur meule de pierre. Le pain est élevé au levain naturel, pétri à la main et cuit au four à bois. La farine sert majoritairement à la panification; elle est également vendue au détail à la ferme. Tout au long de l'année, la coopérative paysanne accueille de manière régulière deux groupes d'enfants et d'adultes en situation de handicap. Au printemps, ce sont essentiellement les écoles maternelles et primaires qui organisent une sortie de fin d'année à la ferme de Belêtre.



## GAEC des 5 sens

La ferme des 5 sens est une petite ferme biologique en polyculture-élevage, installée dans le midi corrézien. En 2016 Flavie, Mathieu et Gaël ont repris la ferme familiale à Puy d'Arnac avec la volonté commune de mettre en place un système diversifié intégrant production animale et végétale. Trois ateliers s'imbriquent dans une démarche d'autonomie et de sécurisation face aux risques et permettent d'ajuster travail et production :

- maraîchage (une dizaine d'espèces)
- élevage (vache et brebis de race Limousin, pâturage tournant et méteil)
- PPAM : plantes à parfums, aromatiques, et médicinales (production et transformation d'une trentaine d'espèces de plantes)

Tous trois partagent la même vision d'une agriculture durable et paysanne, et s'inspirent des pratiques agro-écologiques. Chercheurs dans l'âme, ils continuent de se former et d'expérimenter en prenant soin de ne pas mettre en danger la cohérence collective. « Nous questionnons sans cesse nos pratiques pour tendre vers cette agriculture idéale. Ainsi, nous faisons chaque année de nombreux essais (et des erreurs!), et participons à des réseaux de producteurs (DEPHY, CIVAM...) ainsi qu'à des formations régionales (réseau SIMPLES). L'échange entre producteurs est particulièrement riche de propositions et de

nouvelles techniques, c'est pourquoi nous essayons de rencontrer les collègues le plus souvent possible! »

Pourquoi « la ferme des 5 sens » alors que nous ne sommes que trois, nous demanderez-vous ? Parce que les 5 sens symbolisent bien notre conception de l'agriculture paysanne :

- le toucher : pour rester en contact avec la terre.
- l'ouïe : afin d'être à l'écoute de nos animaux.
- l'odorat : pour profiter des arômes de nos plantes !
- le goût : pour savourer nos bons produits bio et locaux.
- la vue : afin de cultiver ensemble une vision durable de l'agriculture.



# Transmettre, s'installer, restructurer les fermes...

## Points de repère pour la réflexion

### **Dominique Lataste**

Psychosociologue et formateur à  
Autrement dit. Chercheur au laboratoire  
CORHIS (EA7400), Université Montpellier 3



En France, depuis la fin des années 50, le nombre de fermes a été divisé par 4. C'est environ 200 fermes qui disparaissent par semaine. Une analyse sur un échantillon de 2000 fermes (Lebourg, 2015) montrait que seulement 50 % des fermes sont reprises en l'état au moment du départ en retraite de l'agriculteur. L'autre moitié des fermes est soit absorbée par des fermes déjà existantes ou en cours de création, soit artificialisée pour créer des infrastructures. Ce constat est toujours d'actualité.

L'arrêt d'activité dû au passage à la retraite représente donc un moment clé où se joue l'avenir de la ferme et donc globalement celui de l'agriculture. Or, tout se passe comme si les nombreux agriculteurs nouvellement ou futurs retraités sans projet de transmission contribuaient malgré eux à l'inexorable disparition des fermes.

### **Comment peut-on interpréter cette situation ?**

La transmission est un processus complexe dont l'échec est multifactoriel. En analysant la littérature sur le sujet, on peut catégoriser ces facteurs en 3 groupes :

- Foncier (structuration, nombre de propriétaires, difficultés d'accès...)
- Économique (coût de la reprise et des investissements...),
- Psychosocial (attente d'une reprise familiale, attachement à l'outil de production, système en déclin et / ou perception négative de l'avenir du métier...)

C'est sur cette dernière catégorie de facteurs que porte l'ensemble de nos travaux sur le processus de transmission-installation. La finalité de cette communication est de tenter de répondre à ces questions : Pourquoi et comment faudrait-il que les fermes se restructurent à l'heure de la transmission ? L'étape de transmission est-elle toujours le bon moment pour initier une



restructuration ? À quoi faut-il être attentif dans le cas où la restructuration comprendrait une « installation collective » ?

## 1. La restructuration des fermes

Nous pensons que la restructuration des fermes peut constituer une des réponses possibles à la reprise des fermes et au développement de l'agro-écologie. Nous nommons dans notre jargon cette action une « régénération stratégique ». C'est-à-dire l'ensemble des « efforts entrepreneuriaux d'une entreprise qui entraînent des changements significatifs dans ses activités, sa stratégie globale ou sa structure. » (Sharma et Chrisman, 1999, p.19). J'emploierai donc ce terme plus générique que celui de « restructuration » dans la suite de cette communication. Il semble qu'un système performant ou qui peut le devenir après une régénération stratégique constitue un attracteur pour l'installation. Aussi, la régénération stratégique ne s'impose pas dans tous les cas de transmission : les exploitations « sur le marché » ne suivent pas forcément le cycle de vie du propriétaire-dirigeant. À l'âge de la retraite du cédant, la ferme peut être en déclin, à maturité mais aussi performante, voire même en essor.

### 1.1. Les fermes en déclin

Elles ne sont pas forcément sur le « marché de la transmission ». Nous discernons deux cas. D'abord, il y a des agriculteurs qui ont une représentation de leur ferme comme un capital. Ils sont prêts à monnayer leur exploitation (foncier / immobilier) au meilleur prix. Nous ne parlerons pas pour ces cas de « transmission » mais plutôt de « vente au plus offrant ». Reprendre ce type d'exploitations impose une (ré) génération stratégique que le cédant accepte facilement si l'offre de rachat lui paraît intéressante. Ensuite, il y a des agriculteurs qui ont une représentation de leur exploitation comme un patrimoine. Pour ceux-là nous parlerons de

« transmission », c'est-à-dire qu'ils souhaitent que la chaîne qui les relie à ceux qui les ont précédés sur la ferme ne soit pas brisée, que quelque chose perdure à leur départ. Si là aussi une régénération stratégique s'impose, il faudra prendre en compte cet aspect psychosocial. Dans ce cas, le projet devra être tel que le cédant puisse être convaincu qu'une régénération stratégique est valable là où il n'a pas pu / su le faire et qu'il perçoive une continuité de lui-même dans le projet d'installation. La situation de transmission est plus complexe car ces agriculteurs - qui ne sont pas encore cédants - n'imaginent pas encore transmettre. Est-ce que la perspective d'une régénération stratégique peut les y conduire ? Nous le pensons, nous avons déjà accompagné ce type de situation. Cependant, ce qui est compliqué, c'est d'amener les cédants à sortir de leur première croyance : des systèmes tels que les leurs ne sont pas viables. Communiquer sur des expériences positives de « restructuration des fermes » peut-il les y aider ? Certainement dans la mesure où ils peuvent s'identifier à ces expériences et / ou dans la mesure où une « greffe mythique » (Lataste, 2021) est possible. Nous appelons « greffe mythique », dans le cas d'une transmission externe agricole, le raccordement de l'histoire du repreneur (son parcours, ses croyances, ses représentations de son projet de reprise sur l'arbre généalogique familio-professionnel...) à celle du cédant. Raccordement dont une partie du récit du cédant (histoires de ses aïeux, conditions de son installation, luttas et réussites professionnelles...) doit pouvoir en partie circuler sans rejeter le greffon (le récit mythique du repreneur en cours d'élaboration) et se régénérer pour proposer au cédant une continuité de soi et une bifurcation (le soi en projet du repreneur).

### 1.2. Les fermes à maturité et performante voire en essor

Clairement, pour ce type de fermes, une régénération stratégique n'est pas opportune, du moins à court terme. Nous avons accompagné

des situations conflictuelles où le repreneur souhaitait malgré tout proposer une régénération stratégique profonde. Cette attitude peut se lire comme mécanisme psychologique d'appropriation. Cependant, « objectivement », cette régénération n'a pas de raison d'être : elle vient souvent malmenier le mythe familial-professionnel du cédant et risquerait de provoquer une dévaluation de la valeur de la reprise tout en rendant incertaine la pérennité de l'installation.

Nous avons peut-être à nous questionner face à ces situations. Nous constatons que si au départ des candidats à l'installation veulent créer leur projet, il s'avère qu'ils peuvent finalement trouver leur bonheur en reprenant un système performant et envisager un changement à moyen terme. Peut-être que les formations à l'installation, qui n'abordent pas la question de la reprise et de la transmission, participent de cette incompréhension entre cédant et porteur de projet d'installation. L'inflation du terme installation-transmission remplaçant celui de transmission-reprise et transmission-installation est révélateur : comme si l'installation était première et que la transmission devait forcément suivre.

### 2. L'installation collective

Nous pensons qu'une installation collective peut participer à une régénération stratégique pertinente pour les jeunes générations d'agriculteurs. S'il y a de nouveaux ateliers sur la ferme, il va falloir mutualiser les compétences et les moyens. L'installation collective peut

être aussi une solution pour mieux concilier les occupations personnelles et professionnelles. Des temps de remplacement sont possibles et les personnes ne se sentent pas « prisonnières » de leur engagement sur la ferme : elles prévoient des dispositifs pour sortir du collectif tout en assurant la pérennité du système. Tout cela représente les avantages d'une installation collective mais il ne fait pas occulter le facteur humain. Il faudra souvent consacrer du temps pour apprendre à fonctionner en collectif en formation et / ou lors d'un accompagnement.

Il est à noter que ce type d'installation comporte quelques spécificités (Lataste et al., 2016) qui peuvent s'analyser en trois temps : avant l'installation, pendant la négociation avec le cédant et après l'installation.

Avant l'installation, il ne s'agit pas vraiment d'un collectif agricole. En effet, chaque membre du groupe (individu, couple ou famille) « utilise » le groupe pour mieux se connaître, faire murir son propre projet et vérifier s'il peut trouver une place au sein d'un projet collectif encore au stade de l'élaboration. Il faudra construire le groupe et passer de la projection au projet authentique (individuel, de couple, de famille...). Cependant des non-dits peuvent s'installer pour ne pas « casser » le groupe.

Pendant la négociation avec le cédant, la dynamique du groupe peut se modifier et devenir conflictuelle. Le collectif a construit imaginativement un projet qui tient compte des négociations dans le groupe, où chacun veut avoir une place et un rôle. Cependant, le cédant

a lui aussi un projet et veut vérifier s'il peut faire confiance aux repreneurs. Plus le groupe est important plus il peut douter et / ou se focaliser sur ceux qu'ils estiment les « plus sérieux » pour la reprise, ce qui peut générer des doutes, voire des tensions dans le collectif.

Enfin, le collectif installé va vivre des transformations: départs et arrivées de personnes, essor ou déclin du système économique, difficultés organisationnelles et / ou relationnelles... Tous ces éléments auront un impact sur la dynamique de groupe qu'il faudra apprendre à réguler tant sur le plan fonctionnel que sur le plan psycho-affectif.

En conclusion, il y a sans doute à poursuivre la réflexion sur l'évolution des dispositifs de formation et d'accompagnement pour favoriser la transmission-installation.



### Notes

Lebourg J., « La transmission des exploitations agricoles », *Agreste*, n° 29, 2015

Lataste D., Chizelle B. et Guilhot D., « Projet d'installation agri-rurale et norme de groupe: une dynamique conflictuelle », *Sociologies Pratiques*, n° 33, p. 83-96, 2016

Lataste D. (2021), « Accompagnement psychosociologique de la transmission hors cadre familial, Le cas des cédants de petites exploitations agricoles », 21<sup>e</sup> colloque et séminaire doctoral international, Lyon 9 et 10 juin 2021, ISEOR Lyon 3, p. 1-18, 2021

Sharma P. et Chrisman J J., (1999), « Toward a reconciliation of the definitional issues in the field of corporate entrepreneurship », *Entrepreneurship: Theory & Practice*, vol. 23, n°3, p. 11-27, 1999



# Travailler en collectif: Les clés de la réussite



**Élodie Truteau**

Animatrice formatrice, AFIPaR

[elodie.t-afipar@orange.fr](mailto:elodie.t-afipar@orange.fr)

07 86 36 37 08



En quelques lignes, je vous livre les 4 étapes recommandées avant de fonder votre collectif.

## 1. Bien se connaître car « il n'y a pas de bons nous sans de beaux je »

Quelles sont mes propres attentes et mes besoins? Rapidement, deux questions à se poser: Qu'est-ce que je ressens si je ne vais pas dans ce collectif? Qu'est-ce que je ressens si je vais dans ce collectif?

## 2. Une vision commune

La deuxième étape consiste à vérifier que la vision du projet est bien partagée par toutes et tous. Quel est le but commun? Quelle est votre raison d'être?

## 3. Un cadre commun

Des valeurs communes qui, même sommaires, aideront votre groupe à éviter ou à surmonter les conflits et à perdurer. Ici on définit ce que l'on veut et ce que l'on ne veut surtout pas.

## 4. Les règles de fonctionnement

Enfin, vous vous attaquez au concret. Qu'est ce vous voulez faire ensemble et comment vous voulez le faire?

Pour éviter les rapports hiérarchiques ou les choix subis, vous devrez identifier les rôles organisationnels distincts entre vous. Qui fait quoi? Comment prenez-vous des décisions? Comment on fait circuler l'information? C'est à ce moment-là que vous parlerez de l'investissement et des revenus souhaités.

Il y aura inévitablement des moments de crise à traverser, c'est normal. Ils vous aideront à grandir collectivement. Comment on gère les tensions ensemble pour qu'elles ne se transforment pas en conflit? Comment anticiper



les départs et comment intégrer de nouveaux associés? Penser les difficultés à venir vous aidera à y faire face.

Deux indispensables :

- l'écrit : pour la mémoire, pour y revenir en cas de doute mais aussi en cas de conflit.
- le temps : donnez-vous du temps pour vous réunir, laissez-vous du temps pour réfléchir et formuler vos objections, vos frustrations, et surtout planifiez dans le temps pour que votre projet aboutisse.

Les règles de fonctionnement sont la clef indispensable pour réaliser et pérenniser votre projet collectif. Après tout ça, vous pourrez commencer à réfléchir à votre statut, mais pas avant!

## En bonus, quelques outils

### La communication

Pour une communication efficace et des relations apaisées, le prérequis est la confiance et l'écoute. La communication non violente (CNV) est un formidable outil que je vous invite à découvrir.

### Des réunions régulières

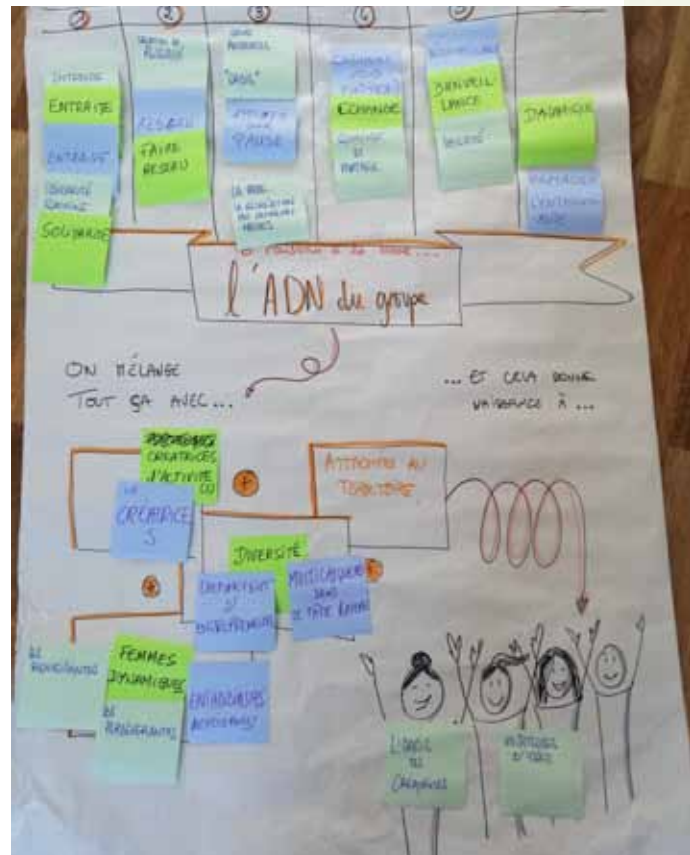
Courtes avec un ordre du jour fixé en amont pour être efficace. Je vous invite à fixer des réunions opérationnelles régulières mais aussi d'autres pour échanger sur la gouvernance et vos pratiques afin de les faire évoluer.

### Être orientés « solution »

Ne vous figez pas sur le problème, le pourquoi du comment, à qui la faute... Souvenez-vous que vous êtes tous co-responsable et cherchez les solutions ensemble pour résoudre le problème et en tirer les enseignements.

### Se faire accompagner

Que ce soit en amont ou en aval, faire appel à un accompagnateur impartial qui n'a pas d'enjeux dans le collectif et qui ne prend pas parti peut être précieux. Il favorise l'expression et l'écoute, propose des outils d'aide à la décision. Il écoute, reformule, fait ressortir les points positifs et appuie là où ça fait mal.



## POUR ALLER PLUS LOIN...

Pourquoi ne pas prolonger votre projet individuel en vous investissant dans un outil de travail collectif ou bien pour commercialiser avec d'autres? L'AFIPaR accompagne vos projets collectifs à la création comme dans leur fonctionnement. Notamment les magasins de producteurs au travers du réseau de magasins de producteurs de Nouvelle-Aquitaine ([www.afipar.org/copie-de-reseau-de-magasins-de-prod](http://www.afipar.org/copie-de-reseau-de-magasins-de-prod)).

Dans le cadre du projet MAGPRO, l'AFIPaR a produit avec ses partenaires plusieurs documents téléchargeables ici ([www.magasindeproducteurs.org/les-documents-a-telecharger](http://www.magasindeproducteurs.org/les-documents-a-telecharger)) pour vous aider à mener à bien vos projets collectifs, de vente mais pas que! Libre à vous de vous en inspirer.

# Le collectif, matériel et immatériel

## Aide à la transition agroécologique ?



Mélissa Khamvongsa

Installation et Stage paysan créatif

melissak@adearlimousin.com

07 54 36 58 40

Quand on parle d'installation en collectif, on pense immédiatement aux installations au sein d'une même structure juridique (GAEC, EARL, SARL, SCOP, associations...), et de toutes les questions que ces formes d'installation posent : gouvernance, responsabilité, organisation, relations humaines...

Cependant il est trompeur de considérer que lorsque l'on s'installe en entreprise individuelle on le fait seul. Au contraire, la réussite d'un porteur de projet individuel dépend d'autant plus de sa capacité à ne pas se retrouver seul.

Une installation réussie ne dépend pas uniquement de l'envie et de la volonté du porteur de projet, ni même de sa SAU ou de sa « surface financière ». Bien que comptant dans sa réalisation, ces points importants ne sont pas les seuls à intervenir dans une installation. La dynamique territoriale, le contexte social et économique ainsi que les politiques publiques accompagnant le renouvellement des agriculteurs participent également à la réussite du projet et à sa pérennité. De nombreux acteurs peuvent aider à y parvenir tout en s'inscrivant dans une agriculture de changement nécessaire pour l'avenir de toutes et tous, de la ferme à la fourchette.

Nous pouvons donc aussi parler de collectif dans le cadre d'une installation en entreprise individuelle.

*« Je suis installé-e seul-e mais je ne travaille pas seul-e, je suis ... interdépendant »*

De ce fait les structures d'accompagnement du réseau INPACT Nouvelle-Aquitaine ont à cœur d'accompagner le porteur ou la porteuse de projet pour l'aider « à aller chercher » et à « activer » un réseau d'entraide locale, car il s'agit d'un facteur de réussite et de résilience pour



le projet. Nos associations de développement agricole sont porteuses depuis déjà plusieurs décennies de systèmes autonomes et économes, en lien avec leur territoire.

## L'autonomie, de quoi parle-t-on ?

L'indépendance est souvent confondue avec l'autonomie. L'indépendance, soit la capacité à savoir faire seul, est plutôt une forme d'individualisme : y arriver seul et se dire n'avoir besoin de personne. En réalité, celui ou celle qui se dit indépendant.e ne se rend tout simplement pas compte de tout ce que font les autres pour lui ou elle, ou ne le considère pas. L'autonomie c'est l'interdépendance : la conscience que je ne peux faire ce que je fais que grâce aux autres, grâce au partage, à la transmission de connaissances... C'est reconnaître la part de contribution de l'autre.

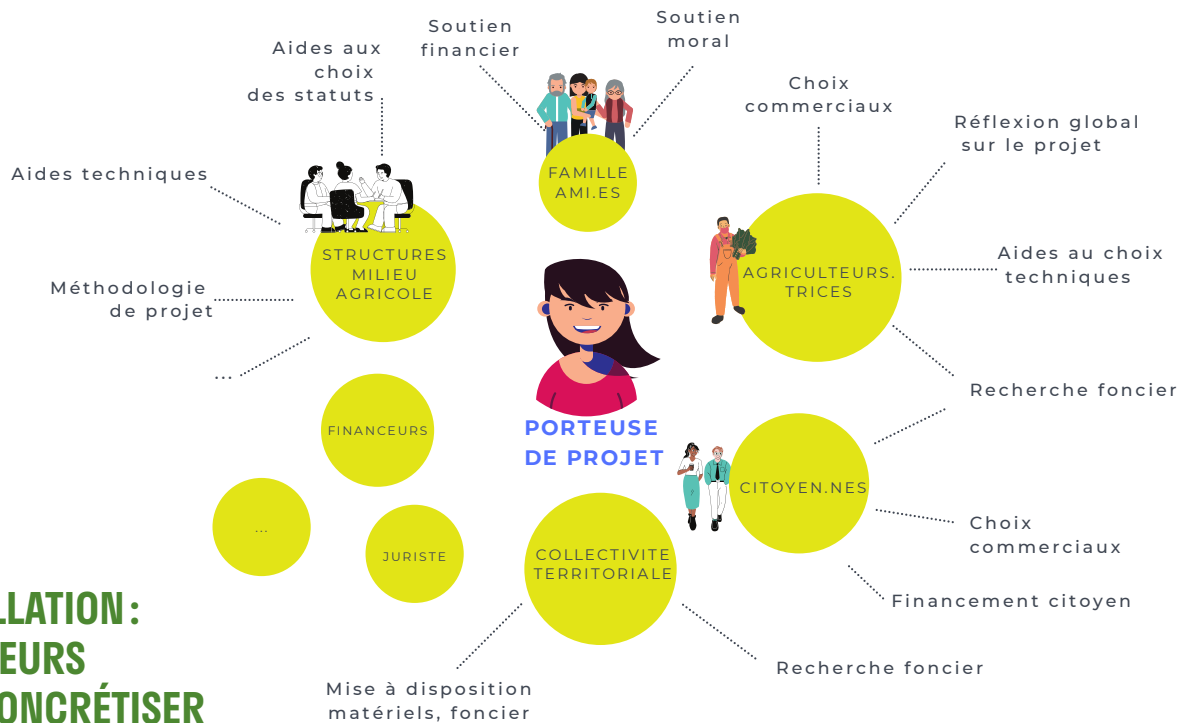
L'interdépendance nécessite des compétences : la capacité à demander de l'aide, à aller vers les autres et la capacité à reconnaître ce qui est donné. Même installé à titre individuel, on ne travaille pas seul. Les fermes qui coopèrent et s'appuient sur un réseau sont le plus souvent celles qui font face aux difficultés. Apprendre à chercher avec d'autres, à demander de l'aide, à partager les choses, fait partie de la vie de la ferme.

De par sa nature d'acteur économique, l'agriculture est naturellement en lien en amont et en aval avec d'autres acteurs économiques : des consommateurs, des réseaux professionnels (vétérinaire, fournisseurs, banquiers). Elle fait partie du tissu économique local. Le mythe de l'entrepreneur roi, le *self made man*, est un non-sens puisqu'il a besoin de mobiliser un réseau, des consommateurs, des financeurs, pour créer son activité.

La construction d'un réseau, le fait de l'entretenir et la capacité à le mobiliser quand c'est nécessaire amène donc à l'autonomie. C'est d'ailleurs le leitmotiv en matière d'accompagnement des acteurs du réseau InPACT Nouvelle-Aquitaine. Nous avons en effet à cœur dans nos méthodes d'accompagnement de favoriser et de développer l'autonomie des personnes dans leur projet : c'est à dire les rendre capable de faire des choix construits pour leur projet. Qui plus est, nos porteurs et porteuses de projet sont de plus en plus souvent hors cadre familial voir même extérieurs au territoire d'installation, il est important de les intégrer au plus tôt dans les réseaux de leurs nouveaux territoires.

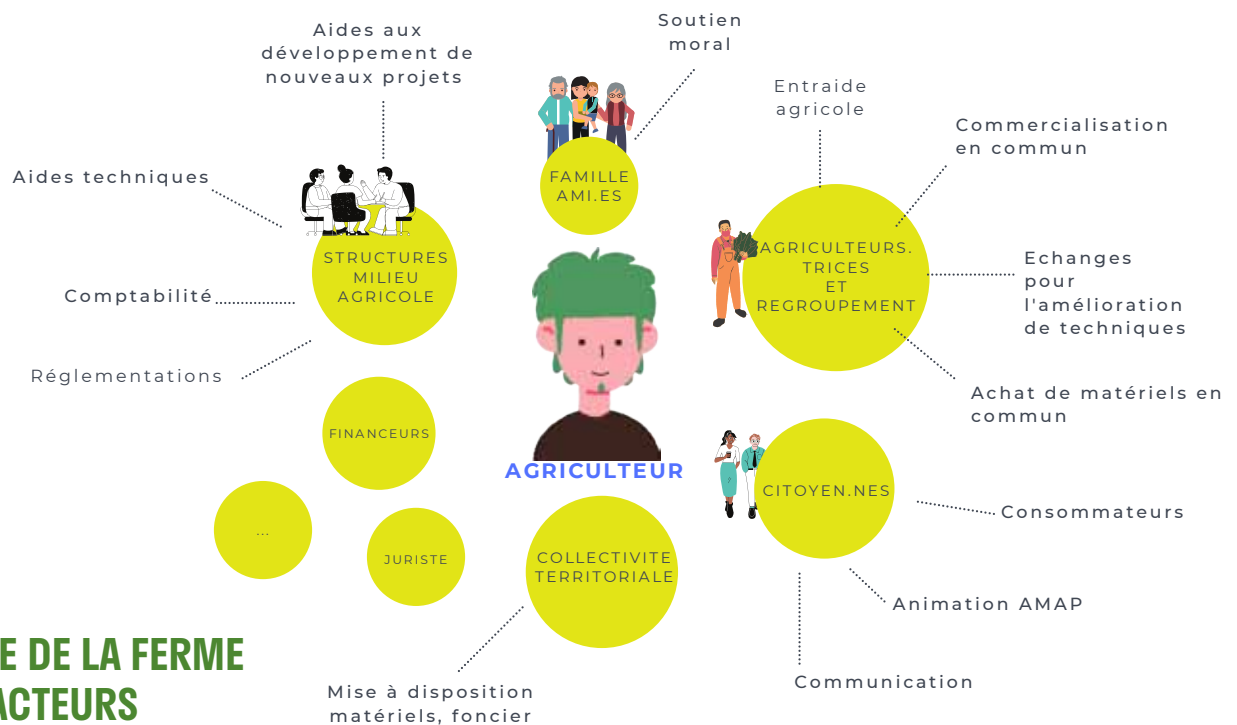
Les Adear, les CIVAM, les groupements bio, Terres de Liens, ont mis en place différents outils pour faciliter la mise en réseau :

- groupes d'échange technique entre paysan·nes et/ou porteurs et porteuses de projet;
- évènements, temps de rencontre, ateliers d'échanges;
- journées de formations collectives;
- le bénévolat au sein des structures du réseau;
- tutorat, stage, parrainage;
- visites de fermes.



## L'INSTALLATION: LES ACTEURS POUR CONCRÉTISER SON PROJET

Pour penser, préparer, se projeter et concrétiser un projet, divers acteurs jalonnent le parcours d'installation du porteur ou de la porteuse de projet.



## LA VIE DE LA FERME SES ACTEURS QUI LA FONT VIVRE

Dans le fonctionnement même de l'entreprise, l'agriculteur ou l'agricultrice une fois installé-e est amené à travailler avec différents acteurs.



En dehors de ces accompagnements à l'installation, l'existence d'un réseau peut aider à la pérennité de la ferme par des formations (Vivea) ou des échanges entre pairs par exemple. Dans le fonctionnement même de l'entreprise, l'agriculteur ou l'agricultrice une fois installé-e est amené à travailler avec différents acteurs.

Souvent, des outils collectifs existent dans le périmètre économique de la ferme : des CUMA aux ateliers de transformations en passant par les paniers ou magasins de producteurs, des formes variées de « travail en collectif » sont là pour permettre de réaliser son projet individuel. L'existence de tels outils collectifs n'est pas à négliger. Ils peuvent orienter les différents investissements nécessaires pour produire, transformer, commercialiser. Ils peuvent permettre d'envisager « un système ferme » qui sera en phase avec la demande sociétale.

S'installer, aujourd'hui, c'est revenir à une agriculture nourricière, sans intrant produit dans d'autres pays du monde (exemple : soja, huile de palme, engrais chimiques de synthèse, etc.) et sans destruction de la biodiversité et des sols. L'agriculture corrézienne peut rester exportatrice pour certaines productions spécifiques liées aux possibilités pédo-climatiques du territoire (par exemple : viande bovine finie, ovin, seigle, sarrasin, chanvre, PAM, etc.)

Penser aux collectifs immatériels (formations, échanges...) et matériels (production, transformation, commercialisation...) peut être un gage de durée dans ce métier riche mais prenant. Sans oublier les services de remplacement ou les groupements d'employeurs histoire de prendre un peu de vacances !

### POUR ALLER PLUS LOIN...

Si vous souhaitez travailler la question du réseau, voici un petit exercice.

Repérer les personnes ressources, celles :

- qui sont toujours là pour vous, qui ne vous jugent pas ;
- qui viennent vous questionner et vous interroger, vous apporter un regard critique ;
- qui sont expertes dans un aspect essentiel de votre travail (pâturage tournant, bio-dynamie...) ;
- avec qui vous pouvez rêver, avoir des idées folles, avec qui vous pouvez élargir votre pensée ;
- qui sont là en cas de difficultés pour vous écouter.

Plus globalement, vous pouvez :

- reconnaître dans votre entourage les personnes qui pourraient vous apporter un appui ;
- repérer les acteurs que vous pourriez solliciter pour votre projet ;
- et surtout identifier ce qu'elles peuvent vous apporter.

# La SCOP: une solution pour s'installer et transmettre en agriculture ?

## Témoignage de Mathieu Lersteau, associé-salarié de la ferme coopérative de Belêtre

### Aujourd'hui, la profession agricole se trouve dans une impasse

La problématique de l'installation-transmission concerne aussi bien les cédants que les arrivants mais elle se traduit de façon différente selon que l'on soit futurs retraités ou futurs paysans.

Pour le cédant, l'équation à résoudre est de réussir à transmettre un capital qu'il a mis toute sa carrière à constituer et qui est aujourd'hui trop conséquent et peu ou pas rentable d'un point de vue financier. Avec une perspective de pension de retraite insuffisante, il ne peut compter que sur l'hypothétique rachat de son capital pour assurer ses vieux jours.

Pour les candidats à l'installation, et notamment les nouveaux profils qui sont de plus en plus nombreux (HCF, NIMA), la vision est inversée mais l'équation est tout aussi complexe.

Comment accéder au métier tout en limitant l'endettement tout au long de leur carrière et comment bénéficier d'une protection sociale équivalente à celle des autres travailleurs ?

Comment assurer la transmission des exploitations et le renouvellement des actifs avec un tel niveau de capitalisation et une telle prise de risque et d'incertitudes, tant pour le cédant que pour le repreneur ?

Pour rendre plus attractive l'installation-transmission des fermes et aménager le travail agricole comme une activité émancipatrice, il



est nécessaire de proposer aux paysans la faculté d'organiser leurs activités à partir d'un autre rapport au capital et à la protection sociale.

En s'inspirant de l'expérience et des principes des sociétés coopératives de production (Scop commerciales), nous proposons la Scop agricole. À ce stade, ce n'est ni une solution « clé en main », ni même LA solution. C'est l'ambition de proposer un autre statut paysan, celui d'associé-salarié dans une forme sociétaire aux principes égalitaires et à faible capitalisation des associés. C'est évidemment une autre manière d'exercer et d'envisager le métier de paysan !

## L'exemple de la ferme de Belêtre

À Dolus-le-Sec, en Indre-et-Loire, la Coopérative paysanne de Belêtre est l'une des premières fermes françaises à avoir adopté le statut de société coopérative de production (Scop). Un choix militant et cohérent. Pour les cinq associés, il y avait urgence à répondre au double enjeu de la protection sociale des paysans et de la transmission des entreprises déconnectée du capital. C'est ce qu'ils ont tenté de faire lors de leur installation, un parcours atypique issu de solutions « maison ».

La ferme de Belêtre a connu une belle évolution en dix ans ! Au départ, c'est une ferme familiale d'une quarantaine d'hectares où Jean-Luc a succédé à ses parents. Il y élève des vaches allaitantes et cultive des céréales qu'il transforme en pain vendu en direct.

Il libère en 2008 quelques terres pour l'installation d'un maraîcher. L'Amap de Belêtre se crée et évolue pour fournir fin 2013 trente paniers de légumes hebdomadaires. Aujourd'hui, l'exploitation de départ est devenue deux entités distinctes. Jean-Luc, le propriétaire, poursuit son activité agricole sur la moitié des terres ; l'autre moitié est louée à un collectif de cinq jeunes paysan-nes qui pratique le maraîchage et l'activité de paysan-boulangier. De l'arrivée du

## DÉFINITION : UNE SCOP

Juridiquement, une Scop (Société coopérative et participative) est une société coopérative de forme SA, SARL ou SAS dont les salariés sont les associés majoritaires et le pouvoir y est exercé démocratiquement.

Les salariés détiennent au moins 51 % du capital social et 65 % des droits de vote. Si tous les salariés ne sont pas associés, tous ont vocation à le devenir. Chaque salarié associé dispose d'une voix, quel que soit son statut, son ancienneté et le montant du capital investi.

Les informations liées à la vie de l'entreprise circulent en toute transparence et les décisions stratégiques sont l'expression du plus grand nombre.

Dans une Scop, il y a un dirigeant comme dans n'importe quelle entreprise mais celui-ci est élu par les salariés associés.

Le partage du profit est équitable.

Autrement dit, c'est une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs à travers une entreprise détenue collectivement et contrôlée démocratiquement.

Source : [www.les-scop.coop](http://www.les-scop.coop)



premier de la bande, Mathieu, en 2009, à celui de Martin, le fils de Jean-Luc, fin 2014, l'histoire est forcément progressive. Mais elle se construit sur un projet politique et économique solide, peaufiné et mûri jusqu'après l'installation. Fin 2014, le collectif est constitué et la Coopérative paysanne de Belêtre est créée.

Même si c'est une nouveauté dans le monde agricole, les cinq associés ont déjà l'idée de lui donner un statut de Scop. Il faudra deux ans sous le statut associatif pour y parvenir.

Mathieu : « Les administrations nous ont d'abord dit que passer en Scop n'était pas possible. Il a fallu beaucoup de détermination et de rigueur dans l'accomplissement et le suivi des démarches administratives. »

L'association se transforme en Scop au 1<sup>er</sup> novembre 2016.<sup>1</sup>

Voilà cinq ans que la ferme de Belêtre a initié le mouvement des Scop en agriculture. Impossible aux yeux de Mathieu et de ses collègues d'avoir un discours défendant l'agriculture paysanne tout en participant à un schéma qui concourt à l'agrandissement des fermes, à l'endettement, à la difficulté de reprendre et, au final, à la disparition des paysans. Dès lors, comment imaginer un projet où l'argent ne serait pas un obstacle ? La Scop apparaît alors comme le moyen de transmettre l'entreprise sans transmettre le capital, mais en améliorant le niveau de protection sociale. « L'outil de travail reste la propriété de la coopérative, les parts sociales mises au début dans la société restent à leur valeur nominale. ». Autrement dit, l'apport initial des associé-es ne peut pas faire l'objet de plus-value.

Mais en choisissant ce statut, les associés-salariés ont dû renoncer à la DJA (dotation jeune agriculteur) : en Scop, c'est la structure qui est reconnue comme cheffe d'exploitation et non les personnes physiques. « Aux yeux de l'administration, nous ne sommes donc pas exploitants bien qu'étant associés et dirigeants

de notre propre structure. C'est un choix fait en conscience mais qui a des conséquences importantes. À cinq en Gaec, ça aurait peut-être fait 100 000 euros de DJA, si on ajoute à ça les aides économiques ou fiscales qui seraient multipliées par le nombre d'associés, ça fait beaucoup... Actuellement, s'installer en Scop en agriculture est très pertinent politiquement, mais une connerie économiquement », déplore Mathieu.

Ce statut de Scop contraint également les associé-es à payer leurs journées de formation : ils sont considérés comme salariés agricoles et émargent non pas à Vivea, mais à Ocapiat.

Après avoir ouvert la voie, la bataille pour la reconnaissance d'un statut de type Scop en agriculture se poursuit à Belêtre, avec une conviction : « La recherche de cohérence ! On ne peut pas militer pour une agriculture paysanne sans commencer par garantir des conditions favorables de reprise et de transmission de sa ferme. C'est un changement d'état d'esprit qu'il faut insuffler dans le monde paysan : se rémunérer pour son travail plutôt que sur son capital. C'est une condition essentielle pour que l'ambition d'une agriculture française à un million de paysan·nes devienne un jour réalité. »<sup>2</sup>

Début 2020, c'est une nouvelle étape qui a été franchie avec l'acquisition de 34 ha de terres supplémentaire, ainsi que d'une longère (dont une partie dédiée à l'habitat) et d'un hangar. Par cette acquisition, la ferme de Belêtre atteint alors 64 ha et double sa surface de bâtiments. Elle va pouvoir atteindre l'autonomie en céréales dont elle a besoin pour sa production de pain. Les rotations vont être allongées et les productions diversifiées. Des ateliers d'auto-construction de matériel agricole vont pouvoir s'installer sous le hangar. Un des associés va emménager dans le logement. Il est également envisagé de développer de nouvelles activités et d'accueillir de nouveaux associés dans les prochains mois.



## Être en Scop ce n'est pas sortir du système

C'est un nouveau statut juridique qu'ils revendiquent, une forme de société coopérative agricole de production. Ces principes s'inspirent de formes sociétaires coopératives déjà bien développées dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (les Scop et les Scic).

Ils ont conscience qu'une Scop peut heurter fortement les mentalités et pratiques agricoles. Le foncier dans l'agriculture est encore vu comme une « source de revenu ». Or cette conception résume clairement le piège infernal dans lequel on enferme les agriculteurs « et dans lequel nous nous enfermons avec plus ou moins de consentement ». Être en Scop, ce n'est pas sortir du système, mais ça permet d'envisager le capital, qu'il soit foncier ou d'exploitation, tout au long de sa carrière comme un outil permettant de produire et d'en vivre dignement, plutôt qu'un moyen de capitalisation.

La gestion de l'exploitation peut aussi être plus « économique, sociale et écologique ».

Enfin, c'est compter davantage sur une retraite « salariée » nettement plus consistante que celle du statut de « non salarié-e agricole » (NSA).

## Il nous faut repenser l'organisation de l'agriculture

Dans cette spirale infernale où on ne distingue plus capital et patrimoine, la transmission des fermes devient de plus en plus difficile. La stratégie d'agrandissement prévaut. Aujourd'hui, la moitié de ceux et celles qui restent ont plus de 50 ans. Selon que l'on réussisse ou pas leur remplacement d'ici 10 ans, il n'y aura pas la même agriculture en France, ni la même alimentation, les mêmes paysages, le même tissu rural...

L'adoption d'une forme sociétaire de type Scop offrant aux paysans un autre rapport au capital et à la protection sociale relève de la volonté

politique. Quelle agriculture et quel modèle d'exploitations ou entreprises agricoles voulons-nous réellement privilégier ?

À la jonction de l'intérêt individuel de l'exploitant et de l'intérêt général auquel l'agriculture doit contribuer, nous pensons que le modèle de Scop agricole ouvre des perspectives pour répondre à la fois aux aspirations nouvelles des paysans en devenir et à celles des citoyens-consommateurs soucieux de leur avenir.

Il s'agit d'enclencher l'indispensable virage agricole qui nous évitera la chute irrémédiable dans le précipice de la financiarisation de l'agriculture, et leurs corollaires annoncés depuis longtemps : la disparition des paysans et la destruction des écosystèmes.

### LA SCOP AGRICOLE

#### INTÉRÊTS

- ▶ Faciliter les **transmissions**
- ▶ Favorise la **pérennité** des entreprises
- ▶ Avoir une plus grande **souplesse** dans les mouvements d'associé-e-s
- ▶ Améliorer la **protection sociale** des travailleurs-euses paysan-ne-s
- ▶ Garantir une **meilleure efficacité de l'argent public**
- ▶ Permettre la **pluri-activité** dans une même société.

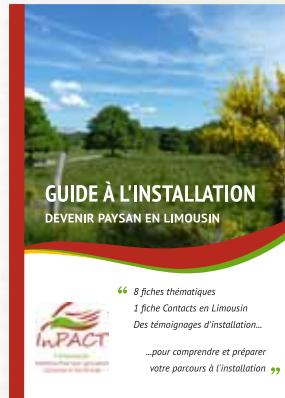
#### LIMITES

- ▶ **Peu connu** par les institutions
- ▶ **Pas éligible aux aides et droits** associés au statut social NSA
- ▶ **Pas de transparence** pour les plafonds d'aides économiques et fiscale
- ▶ **Pas éligible à Vivea** pour la formation professionnelles
- ▶ **Non prioritaire** dans l'accès au foncier

1 *Campagnes solidaires*, n° 331, septembre 2017

2 Sophie Chapelle, *Campagnes solidaires*, n° 367, décembre 2020

# Ressources



## En Limousin

### Guide à l'installation

Le *Guide à l'installation* du réseau InPACT Limousin a été mis à jour en 2018.

Vous pouvez trouver des extraits du guide ainsi que des témoignages d'installation sur le site internet de l'Adear Limousin. La version complète du guide est disponible auprès des animatrices de l'Adear Limousin : [contact@adearlimousin.org](mailto:contact@adearlimousin.org).



## Nouvelle-Aquitaine

### Guide de l'accompagnement du réseau InPACT à l'installation-transmission en Nouvelle-Aquitaine

En 2020 le réseau InPACT NA publiait son guide de l'accompagnement à l'installation-transmission. Il regroupe l'ensemble des actions que le réseau met en place pour accompagner porteurs de projets, agriculteurs, cédants et collectivités dans l'installation de nouveaux paysans et la transmission des fermes. Rencontres, mises en relations, formations, accompagnement, stage, dispositifs innovants, la version complète du guide est disponible en format pdf sur notre site internet et en version papier.



### Rapport des préconisations d'InPACT

**Accompagner la transition agricole en favorisant le renouvellement des actifs :**  
Différents axes de travail pour soutenir des transmissions nombreuses dans des campagnes vivantes



Appuyer l'animation et la capitalisation des dynamiques régionales d'accompagnement aux transmissions agricoles

axe 1

Transmettre autrement la transmission-restructuration, un levier pour installer davantage d'actifs dans des territoires vivants

axe 2

Créer des réseaux locaux d'acteurs pour faciliter la mise en relation cédants-repreneurs et les transmissions des fermes

axe 3

## National

Fin 2019, le collectif InPACT National publiait, après deux ans de travail, un rapport et deux livrets thématiques pour faire progresser les connaissances et améliorer les interventions publiques en soutien à la transmission agricole.

### Accompagner la transition agricole en favorisant le renouvellement des actifs: différents axes de travail pour soutenir des transmissions nombreuses dans des campagnes vivantes (Rapport de préconisations)

Ce rapport de préconisations est un des livrables issus de trois études réalisées dans le cadre national du Programme d'accompagnement à l'installation-transmission agricole. À travers trois grands axes, il explore différentes pistes de travail pour améliorer les politiques publiques en soutien au renouvellement des actifs agricoles existantes mais également les pratiques de ceux et celles qui les mettent en œuvre.





**Des idées pour transmettre**  
Les dynamiques territoriales  
qui soutiennent la transmission

### Des idées pour transmettre: les dynamiques territoriales qui soutiennent les transmissions

À ce jour, la transmission fait l'objet d'un programme public n'associant pas tous les acteurs liés à la profession agricole. Ces acteurs – propriétaires fonciers, collectivités, agences de l'eau, Cuma et coopératives – sont impactés par la diminution du nombre d'actifs agricoles. L'intégration de cette problématique à leurs enjeux les conduit à mener des actions pour favoriser la transmission auprès du public d'agriculteurs avec qui ils travaillent. Voici un recueil de leurs expériences tout au long du processus que représentent les transmissions agricoles, avec un regard particulier sur l'étape de mise en relation entre agriculteur cédant et repreneur, pour inspirer de nouvelles dynamiques sur les territoires.

### Des idées pour transmettre: et si on restructurait des fermes?

Demain je transmets, d'autres s'installent! Notre intention, à InPACT, est de faciliter les transmissions/reprises sans agrandissement, mais aussi mieux répondre aux inadéquations entre les fermes à céder et les projets d'installation. Ce livret ouvre le champ des possibles sur la transmission et la reprise de fermes existantes.

### Un plaidoyer pour la transmission

En 2021, à l'occasion des élections régionales, le pôle InPACT National, en partenariat avec les InPACT régionaux, rédigeait un plaidoyer à destination des candidats spécifiquement sur la transmission: «Renouveler les actifs agricoles en transmettant les exploitations: une priorité des régions au service de leurs ambitions agroécologiques, économiques et alimentaires».




**Des idées pour transmettre**  
Si on restructurait les fermes?




# Contacts


## InPACT Nouvelle-Aquitaine

I-Pôle – 2 rue des chasseurs – 16500 Puymoyen  
09 86 57 32 12 – 06 37 62 29 36  
reseau@inpactna.org  
www.inpactna.org  
 InPACT Nouvelle-Aquitaine


## Afipar

Centre Saint-Joseph  
12 bis, rue Saint-Pierre – 79500 Melle  
05 49 29 15 96  
afipar@wanadoo.fr  
www.afipar.org  
 AFIPAR

## Adear Limousin

SAFRAN – 2 avenue Georges Guingouin  
CS 80912 Panazol – 87017 Limoges Cedex  
05 87 50 41 03  
www.adearlimousin.com  
contact@adearlimousin.com  
 adearlimousin

## Terre de Liens Limousin

12 rue Frédéric Mistral – 87100 Limoges  
09 70 20 31 13  
www.terredeliens.org/limousin  
 terredelienslimousin

## Fédération des CIVAM en Limousin

32 rue des Arènes – 19460 Naves  
05 55 26 07 99  
limousin@civam.org  
www.civam-limousin.com

## Cabinet Autrement-dit

10 rue du Docteur Roux – 42153 Riorges  
04 77 72 26 75 – 06 70 14 17 89  
autrement-dit.org@orange.fr  
www.autrement-dit.org

## Coopérative Paysanne de Belêtre

4, Belêtre – 37310 Dolus-le-Sec  
cooperative@beletre.org  
02 47 19 12 60

## GAEC des Prés Verts

La Chassagne – 19330 Saint-Méxant  
06 88 72 65 63  
gdespresverts@gmail.com

## GAEC des 5 sens

5 impasse des Lavandes  
Bonneval – 19120 Puy d'Arnac  
www.lafermedes5sens.com  
lafermedes5sens@laposte.net

- Flavie : 07 80 42 26 95
- Mathieu : 07 70 32 42 89
- Gaël : 06 23 41 30 17

## EPLEFPA Edgard Pisani de Tulle-Naves

Tulle Naves 19460 Naves  
05 55 26 64 56  
epl.tulle-naves@educagri.fr  
www.lycee-agricole-tulle.fr

